

Saint-Egrève

le journal

N° 228
OCTOBRE 2016



Urbanisme

DOSSIER

Une ville moderne

la qualité de vie préservée



www.saint-egrève.fr



www.facebook.com/saint.egrève38120



@StEgrave

IMI JARDIN

Le spécialiste de la tonte et
du débroussaillage depuis 1973

Tondeuse débroussailleuse Lames Hautes Herbes

- 6 modèles
- > Motorisation KAWASAKI et HONDA de 5,5 cv à 11 cv
 - > Largeurs de coupe 50, 60 et 70 cm



AVEC RÉPONDEZ À TOUS LES BESOINS DU FAUCHAGE ET DU DÉBROUSSAILLAGE

Broyeur débroussailleuse à Fléaux gamme HR

6 modèles : 5 modèles à transmission hydrostatique
et 1 à chenilles

- > Motorisation HONDA
- > Largeurs de coupe 52, 65 et 80 cm



Gamme RABBIT

- 7 modèles dont 5
à transmission hydrostatique
- > Moteurs VANGUARD ou HONDA
 - > 5 modèles de 13 à 23 cv
 - > 4 roues motrices
 - > Largeurs de coupe 88 et 98 cm



33, avenue de l'Île Brune - 38120 Saint-Égrève - Tél. 04 76 75 48 86
Fax 04 76 75 69 65 - imi38@wanadoo.fr - www.imi-jardin.fr

service après-vente



Gremeret
Jardins & Paysages

Rémi GREMERET
Artisan Jardinier Paysagiste

Tél. 06 73 49 58 26
remi.gremeret@hotmail.fr
www.jardins-paysages.fr

Taille
Tonte
Débroussaillage
Désherbage
Plantations
Elagage
Abattage
Aménagement paysager
...

-10%
sur présentation
de ce journal

GRUPE Jacob Boyer Torrollion IMMOBILIER

Entre une grande marque et une enseigne locale, choisissez les 2 !



<p>SAINT-EGREVE</p>  <p>Barnave. T5, 3 ch. 97 m², 2^e étage, bon état. Cave et parking.</p> <p>DPE : E 215 000 €</p>	<p>SAINT-EGREVE</p>  <p>Barnave. T2, 1 ch. 63 m², 3^e étage, bon état à rafraîchir. Cave et parking.</p> <p>DPE : E 139 000 €</p>	<p>SAINT-EGREVE</p>  <p>St Robert. T2 40 m² rénové 1 ch., 1^{er} étage, parking copropriété, cave.</p> <p>DPE : E 91 000 €</p>
<p>SAINT-EGREVE</p>  <p>Terrain plat constructible 595 m² secteur Moutonnées. Exposition idéale.</p> <p>220 000 €</p>	<p>SAINT-EGREVE</p>  <p>Rochepleine. Duplex 90 m² 3 ch., 2 sdb. A rafraîchir. Garage.</p> <p>DPE : D 205 000 €</p>	<p>SASSENAGE</p>  <p>Belle résidence avec parc. T5 95 m², 3 ch., 3^e étage ascenseur. Travaux à prévoir. Garage possible.</p> <p>DPE : D 170 000 €</p>

www.jbt-immobilier.com

SAINT-ÉGRÈVE à côté de la Poste
63 bis, av. du Général de Gaulle 04 76 940 940



Mon Institut de Beauté
MARY COHR

N°1 de l'Aromathérapie en Institut
ouvert du mardi au vendredi
de 9h30 à 19h00
samedi de 9h30 à 14h00
fermé dimanche et lundi

39/41 rue Saint Robert
38120 SAINT EGREVE

Tél. : 04 76 73 12 19
institutloрева@gmail.com

www.institut-stegreve.marycohr.com



édito

Catherine Kamowski
maire de Saint-Egrève

sommaire n°228

Pour une ville accueillante,
résolument tournée vers l'avenir

Écologie, solidarité et responsabilité : depuis plus de 15 ans, ces maîtres mots de notre engagement au service de toutes les Saint-Egrévoises et de tous les Saint-Egrévois guident le développement de notre ville. Vous pouvez le mesurer au quotidien : lorsque vous emmenez vos enfants à l'école, lorsque vous utilisez les transports en commun, ou encore lorsque vous profitez des produits du terroir en vente sur les marchés de proximité...

Ces principes fondamentaux s'appliquent plus encore à notre politique d'accueil. J'ai eu l'occasion de le rappeler à tous les nouveaux habitants de notre commune le mois dernier : l'humain est au cœur de notre action et les piliers du développement durable nous conduisent à nous tourner continuellement vers l'avenir. Nos enfants et nos petits enfants doivent pouvoir vivre et s'épanouir à Saint-Egrève comme nos parents et nous-mêmes avons pu le faire.

Accueillir de nouveaux habitants, c'est d'abord affirmer notre foi sereine en l'avenir. C'est aussi faire preuve de solidarité à l'égard de toutes les populations et de toutes les familles. Notre commune assume un rôle véritablement stratégique visant à construire une approche globale des situations individuelles et ce tout au long de la vie. La fragilité de certains de nos concitoyens est souvent la conséquence de plusieurs facteurs tels que l'isolement, les ruptures familiales, les problèmes de santé, l'éloignement de l'emploi ou encore les freins à la mobilité. Se saisir de ces difficultés et essayer d'y apporter une réponse relèvent autant d'un devoir citoyen que de la fraternité républicaine.

Notre Centre Communal d'Action Sociale avec le concours de toutes les associations assurent cette mission de faire vivre les solidarités de proximité, de créer des liens entre les générations et de renforcer le sentiment d'appartenance à une même collectivité.

La solidarité, ce n'est pas seulement l'entraide. C'est aussi un sentiment d'unité et de responsabilité commune pour chaque jour améliorer le bien-être des personnes âgées, promouvoir et assurer l'intégration sociale des personnes en situation de handicap, lutter contre l'exclusion sociale et la pauvreté, améliorer l'habitat et encourager la mixité sociale.

En bref, c'est ce qui permettra à toutes et tous de vivre toujours mieux dans le Saint-Egrève du 21^e siècle que nous aimons.

Chaleureusement,

Catherine KAMOWSKI

4-9 | les actualités

Listes électorales : s'inscrire pour voter
Les Conseils des habitants se renouvellent
Réseaux d'eaux rue du Pont Noir
Des aménagements pour le cimetière



la Ville | 10-11 |

Solidarité/handicap

Une semaine pour y penser

Sécurité/prévention

Claude Pruvost,
nouveau chef de la Police Municipale



12-15

| Dossier

Urbanisme

Une ville moderne, la qualité de vie préservée

| les loisirs | 16-19

Focus

Une saison 100% défis

Événements

Exposition : Exploration du quotidien

Show case à Barnave



20

Info pratique

21

Petites annonces

22

Expression politique



www.facebook.com/saint.egreve38120



Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps ■ Impression : Imprimerie du Pont de Claix
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.

Dépôt légal : octobre 2016

Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Egrève, 04 76 56 53 72

Journal municipal de la Ville de Saint-Egrève tiré à 8 400 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales

Directeur de Publication : Geneviève Ducarre ■ Directeur de la Communication : François Hernandez

Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Dellasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand

■ Maquette : service communication



Une nouvelle saison pour le Patio



Telle une ruche, Le Patio ne désemplit pas

SOUTIEN SCOLAIRE : la Confédération Syndicale des Familles reprend son activité de soutien scolaire (du CP au Bac) assurée au domicile de l'élève par un moniteur. Inscriptions le vendredi au Patio de 15h à 18h30. En savoir + : 06 42 11 47 32

PERISCOLAIRE : attention, pour des raisons de sécurité, depuis le 6 octobre les départs échelonnés du temps non payant "la grande récréation", ne sont possibles qu'à partir de 16h10

Tremplin Saison 3



Les talents montent sur scène

La troisième édition du Tremplin jeunes talents organisé par le Pôle Jeunesse est ouverte à tous les chanteurs, jongleurs, humoristes, comédiens, acrobates, freestylers...

Seule condition pour participer à cet énorme show qui va se dérouler le 19 novembre pro-

chain à La Vence Scène : avoir entre 12 et 25 ans ! Il n'est pas trop tard pour s'inscrire car il est encore possible de déposer son dossier, c'est-à-dire une fiche d'inscription accompagnée d'une vidéo de cinq minutes maximum jusqu'au 19 octobre. ■

Contact : Pôle Jeunesse de Saint-Egrève
7 avenue de la Monta - 38120 Saint-Egrève ou 04 76 56 59 80
ou pole-jeunesse@mairie-st-egreve.fr

Décidément, l'équipement jeunesse implanté avenue de La Monta ne désemplit pas ! Après un été à 200 à l'heure, Le Patio fait sa rentrée sur les chapeaux de roues. Avec le mois de septembre et le marathon des inscriptions pour les associations utilisatrices des lieux, c'est à peine si l'on a eu le temps de souffler cinq minutes entre la Fête du Patio et le BTR Show orchestré par le Pôle Jeunesse au skate park de Vence.

Mais même si le mois d'octobre est arrivé, pas le temps de souffler. Pour cette nouvelle

saison, le Pôle Jeunesse a déjà multiplié les nouvelles activités comme le stage boxe anglaise ou le mini séjour tip top chef qui sont proposés dans le cadre de la programmation des vacances d'automne. Mais ce n'est pas tout. Les associations utilisatrices du Patio ont elles aussi fait une rentrée en fanfare à l'image de la MJC dont les ateliers et autres stages se sont multipliés à l'instar des cours d'escrime dont le nombre d'adhérents a augmenté de manière fulgurante aux lendemains de la journée associations en fête. ■

Une Saint-Egrévoise à Rio



Eléonore et son drapeau "custom"

Pendant ses vacances estivales, l'étudiante saint-égrévoise Eleonore Kazazian-Balestas s'est non seulement envolée pour Rio (où elle a officié en tant que bénévole durant les Jeux Olympiques) mais elle s'est aussi payé le luxe de faire un buzz national. En effet, en brandissant un drapeau français sur lequel elle indiquait être à la recherche d'un stage en droit du sport, la jeune femme a vu son image, et son annonce, faire le tour de la toile et des médias traditionnels. "A distance il m'était difficile de rechercher un stage (...) alors je me suis dit qu'il fallait que j'essaie de profiter de ma participation à cet événe-

ment". Après l'impact énorme que son initiative a pu avoir et un séjour "très enrichissant personnellement et professionnellement", Eléonore, hyper enthousiaste, a repris le chemin des amphithéâtres de la faculté de Nice-Sophia Antipolis où elle débute un master II de droit du sport. Grâce à son initiative, en partie rendue possible avec une aide aux projets jeunes accordée par la Ville, la juriste aux anges confie avoir "décroché un stage en alternance dans un cabinet qui fait du droit du foot". En tout cas, dans son domaine, la jeune Saint-Egrévoise a décroché la médaille d'or de l'originalité ! ■

Listes électorales : s'inscrire pour voter !

2017 approche. Et force est de constater que l'année va être riche d'un point de vue électoral. Mais pour pouvoir s'exprimer aux élections présidentielles qui se déroulent les 23 avril et 7 mai et législatives des 11 et 18 juin, mieux vaut prendre garde à bien être inscrit sur les listes électorales. En effet, d'après l'association des Maires de France, dix millions de citoyens seraient mal-inscrits sur les listes électorales, soit 25% des électeurs potentiels. Cela peut arriver suite à un changement de domicile, y compris dans la commune. C'est pourquoi, après chaque déménagement il est particulièrement important de modifier son inscription sur la liste électorale de la commune.

Jean-François Compe, responsable du service population de la ville de Saint-Egrève explique

que "L'an prochain, à Saint-Egrève comme partout en France, les listes électorales vont être refondues, c'est-à-dire que nous allons reclasser l'ensemble des électeurs par ordre alphabétique". Résultat, tous les Saint-Egrévois recevront en mars 2017 une nouvelle carte électorale sur laquelle seront bien évidemment indiquées les coordonnées de leur bureau de vote. "Il faudra d'ailleurs y prêter une attention particulière, car en 2017 deux nouveaux bureaux de vote sont créés et deux autres changent de localisation. Cette évolution s'explique par le fait qu'à Saint-Egrève cinq bureaux étaient saturés et les files d'attentes pouvaient y être importantes et les dépouillements prenaient trop de temps. La création des bureaux 13 et 14 permet donc de redistribuer les votants et donc de désengorger ces bureaux" (NDLR, voir ci-dessous). ■



Réduire le nombre d'électeurs par bureau permet de fluidifier le vote

Pratique

Pour s'inscrire ou se réinscrire sur les listes électorales de Saint-Egrève, et donc pour pouvoir voter dans de bonnes conditions, il faut le faire avant la date butoir du 31 décembre. Si les démarches peuvent bien évidemment se faire en mairie, il est aussi possible de s'inscrire par Internet ou par courrier en remplissant un formulaire téléchargeable sur le site : www.service.public.fr.

Le Cas des jeunes majeurs

Comme chaque année, les jeunes majeurs seront automatiquement inscrits sur les listes électorales à condition qu'il aient été pris en compte dans le cadre du recensement citoyen obligatoire. Les jeunes qui auront 18 ans la veille du premier tour du scrutin pourront y participer.

(12 000) C'est environ le nombre de cartes d'électeurs qui sont distribuées à Saint-Egrève.

Elections : 14 bureaux de vote dont 2 nouveaux !



L'an prochain, deux nouveaux bureaux de vote seront créés sur la commune. Ainsi, lors des prochains scrutins, 14 bureaux seront désormais ouverts aux Saint-Egrévois contre seule-

ment douze jusqu'à présent et deux autres seront déplacés. Ainsi, le bureau 4 qui était jusqu'alors installé au collège Barnave est transféré au Patio à côté du nouveau bureau n°14.

Le bureau n°7 de la Maison des Solidarités et des Familles, sera lui désormais installé au préau de l'école de la Gare à côté du nouveau bureau qui porte le n°13. Voici donc la liste mise à jour des bureaux de vote de Saint-Egrève :

- ▶ 1 Hôtel de Ville (avenue G^{al} de Gaulle)
- ▶ 2 Préau école élémentaire Prédieu (rue du Lieutenant Fiancey)
- ▶ 3 Restaurant scolaire Prédieu (rue du Lieutenant Fiancey)
- ▶ 4 Le Patio (ex collège Barnave / av. de La Monta)
- ▶ 5 Préau Ecole de La Monta (av. Médecin G^{al} Viallet)
- ▶ 6 Préau Ecole Barnave (rue de Saint Robert)
- ▶ 7 Préau école de la Gare (ex Maison des Solidarités et des Familles/rue des Bonnais)
- ▶ 8 Restaurant Scolaire Rochepleine (mail P. Mendès France)
- ▶ 9 Restaurant scolaire Prédieu (rue du Lieutenant Fiancey)
- ▶ 10 Salle Polyvalente Fiancey (place S. Allende)
- ▶ 11 Préau Ecole Barnave (rue de Saint Robert)
- ▶ 12 Préau Ecole de La Monta (av. Médecin G^{al} Viallet)
- ▶ 13 Ecole de la Gare (nouveau ! Rue des Bonnais)
- ▶ 14 Le Patio (nouveau ! av. de La Monta) ■

Les Garnements la jouent fine au Châtelet

Ça bouge au Châtelet. Colin Derudet et Vincent Laham ont en effet investi les locaux laissés vacants par Vin à Cœur de Régis Georges (voir notre édition de septembre 2016). Les deux jeunes saint-égrévois qui depuis deux ans ont fait leurs armes dans le food truck "Aux Garnements", ont décidé de passer à la vitesse supérieure et d'ouvrir une épicerie de producteurs. "On devrait ouvrir mi-octobre", explique Colin avant de souligner que "ça peut être un peu avant ou un peu après car on fait tout nous-mêmes avec l'aide d'amis". Leur commerce, les deux copains d'enfance le

veulent à leur image : engagé, simple et convivial. "On proposera du lundi au dimanche tous les produits du quotidien provenant de petits producteurs locaux dont on a visité les exploitations. Notre idée c'est de permettre à nos clients de se procurer de bons produits à bons prix". En s'installant dans ces locaux, les deux comparses en profitent pour développer un espace cuisine qui leur permettra de diversifier grandement la carte de leur food truck qui continuera à fonctionner tous les jours dans la zone commerciale de Saint-Egrève. "L'épicerie c'est une étape pour nous", conclut Vincent. ■

web+



Les Garnements exploiteront en parallèle leur camion et leur épicerie

Les entreprises ouvrent leurs portes



Du 13 au 20 octobre, la CCI de Grenoble relance les journées portes ouvertes des entreprises. L'occasion de découvrir l'envers du décor de quatre structures saint-égrévoises comme Un Amour de Détail ou A Raymond. Parmi elles, il est possible de visiter notamment l'ÉSAT Sainte-Agnès qui emploie 182 personnes dont 152 travailleurs handicapés dont une partie est à l'ouvrage dans la blanchisserie industrielle de Vence Ecoparc (7 rue des Platanes) qu'il est possible de découvrir du 17 au 19 octobre à 9h et 11h. Autre fleuron saint-égrévois à découvrir les 13 et 14 octobre, e2v ouvre ses portes de l'avenue de Rochepleine au public et aux scolaires. L'occasion de découvrir la fabrication des composants et systèmes électroniques destinés à équiper les avions Airbus et Boeing, à faire les images très haute performance prises par les satellites de l'espace Spot, Pléiades ou Rosetta, à la radiographie numérique ou aux caméras industrielles. ■

Visites guidées sur inscription : <http://www.jpo.grenoble.cci.fr/>

INAUGURATION : un nouveau magasin Optical Center s'est installé rue de la Trémouillière à CAP 38 et a été inauguré le 30 septembre dernier

Leroy-Merlin : des travaux bien avancés



Pose de la première pierre : une cérémonie tout ce qu'il y a de plus symbolique étant donné l'avancée du chantier du futur Leroy Merlin de Saint-Egrève. Lancement prévu au second semestre 2017.

A l'occasion de la pose de la première pierre, des élus locaux se sont prêtés de bonne grâce à la réalisation d'un petit muret.

Catherine Kamowski, maire de Saint-Egrève et élue métropolitaine, accompagnée par Fabrice Hugelé, vice-président

de la Métropole en charge de l'économie, de l'industrie et du tourisme, ont profité de cette cérémonie pour visiter le chantier des futurs locaux saint-égrévois de Leroy-Merlin. Edifié sur la ZAC aménagée par la Métropole sur les anciens terrains de l'ETAMAT, ce magasin proposera à ses clients 8 000 m² de surface de vente auxquels s'ajoutent 4 800 m² de "cour des matériaux". Un bel espace comparé aux locaux actuellement occupés à Cap 38 et qui ne comptent que 6 000 m² en intérieur.

Durant la visite, orchestrée par Hubert Demarquette, directeur du magasin de Saint-Egrève, et

divers responsables nationaux de l'enseigne, il a été possible de découvrir la "peau" de ce futur complexe et d'apprendre notamment qu'outre le magasin en lui-même 13 000 m² devraient être aménagés alentours.

"C'est un véritable projet de développement durable", affirmait ainsi Catherine Kamowski qui rappelait que "230 arbres doivent être plantés au niveau des parkings et une gestion efficace des eaux de pluie a été mise en place". Durant les trois premières années d'exploitation une quarantaine d'embauches devraient permettre de porter à 170 les effectifs du magasin. ■

Les Conseils des habitants se renouvellent

Il est encore temps de rejoindre l'un des trois Conseils des habitants de Saint-Egrève. Cette instance consultative ouverte à tous les Saint-Egrévois à condition qu'ils ne soient pas élu municipal, créée en 2011, mobilise une trentaine de personnes issues des trois grands secteurs de la ville qui travaillent sur toutes sortes de sujets afin d'apporter à la Ville leur expertise relative à leur quartier.

“Chacun a son dada”, explique Jean-Pierre Clémont, qui, après s'être impliqué de longues années a décidé de quitter ses fonctions pour des raisons d'emploi du temps... “Même si je me suis impliqué sur tous les thèmes abordés par les Conseils des habitants, j'ai été particulièrement intéressé par les discussions autour des accès pompiers pour le futur Pôle Enfance et pour le projet immobilier du square Armand Nordon ou encore les questions de vidéoprotection. Aujourd'hui il me semble important de remobiliser les Saint-Egrévois autour de ces

conseils. Quand on présente un projet et qu'on est peu nombreux, je suis peiné, il y a un truc qui ne colle pas”.

Même son de cloche du côté de Brigitte qui pour sa part reste en fonction et espère que des jeunes vont se joindre à ces Conseils des habitants. “Actuellement il y a une sur-représentation des retraités dans les conseils. C'est dommage. Car c'est un des seuls espaces où l'on peut agir au niveau de la citoyenneté”. Son engagement au sein de ces conseils, la Saint-Egrévoise ne le regrette pas car elle a été amenée à côtoyer des concitoyens et à échanger avec “des étudiants de l'Institut d'Urbanisme qui ont travaillé sur le quartier de La Monta. On a aussi pu se pencher sérieusement sur le projet politique de la Métropole avec Christophe Ferrari”. ■



Des membres du Conseil des Habitants (archives)

Les engagements des conseillers

Quand on s'inscrit à l'**1** des **3** Conseils des habitants, on s'engage sur **5** points. Ainsi, les membres sont là pour **1** année (renouvelable) durant laquelle ils doivent assister à **2** ou **3** séances plénières et éventuellement **1** forum. Ils doivent prendre connaissance d'**1** charte de fonctionnement et s'efforcer de participer aux travaux de manière neutre tout en gardant à l'esprit la notion d'intérêt général.

Pratique : Pour s'inscrire et devenir membre des conseils des habitants, il suffit de contacter la mission développement durable de la ville au 04 76 56 53 03. Sur le site www.agenda21.saint-egreve.fr, il est même possible de s'inscrire en ligne via un simple formulaire. Il est aussi possible d'être tout simplement tiré au sort sur les listes électorales.

Les élus (re)viennent à votre rencontre



Un nouveau cycle de permanences “Les élus viennent à votre rencontre” débute dès ce mois d'octobre. Samedi 15 octobre de 9h à 12h en Maison Borel Ridha Ben Kaab et Daniel Boisset accueillent les habitants du secteur Vence pour dialoguer en tête-à-tête avec eux. Les Saint-Egrévois sont invités à venir poser des questions auxquelles les élus s'efforceront de répondre. Ils ont aussi pour mission de transmettre les doléances, propositions et demandes des habitants aux services concernés. Samedi 19 novembre de 9h à 12h se tient la permanence du secteur Nord Cornillon assurée par Bernard Bresso et Benjamin Coiffard à la Maison des Associations (salle Debussy). Enfin, celle du secteur Sud Néron aura lieu le 10 décembre au Groupe Scolaire Prédieu en présence de Catherine Haddad et Evelyne Cassanelli. A noter un troisième cycle est d'ores et déjà programmé à partir de janvier 2017. ■

Réseaux d'eaux rue du Pont Noir

Rue du Pont Noir, la Métropole mène actuellement des travaux sur le réseau d'eaux usées et sur celui d'eau potable. Depuis la mi-septembre, les équipes de Grenoble Alpes Métropole et Eaux de Grenoble interviennent sur les conduites d'eaux usées de la rue du Pont Noir. Durant environ deux semaines, un "chemisage", la réhabilitation par l'intérieur, d'une partie des canalisations permettant l'évacuation des eaux usées a été réalisé. Mais début octobre, c'est une intervention plus lourde qu'il faut envisager puisque la chaussée doit être ouverte afin de permettre le renouvellement d'une autre partie de ces canalisations destinées à l'évacuation des

eaux usées. Profitant de ce chantier, la Métropole procède en parallèle au renouvellement d'une conduite d'eau potable par du matériel neuf. Pour mémoire, depuis janvier 2015, c'est en effet de la Métropole que relève désormais la compétence "eau potable" jusqu'alors assurée par la commune. Afin de permettre le bon déroulement de ce chantier, la circulation est temporairement interdite rue du Pont Noir sauf bien évidemment pour les riverains. Une déviation doit être mise en place pendant la durée du chantier afin de maintenir la circulation dans le secteur. A noter, ces travaux devraient se terminer à la mi-décembre. ■



La Métropole utilise un robot pour explorer les canalisations d'eaux usées

TRAVAUX METRO : la Métropole doit intervenir sur les cheminements piétons et cycles du Parc des Buttes afin d'en améliorer l'accessibilité

TRAVAUX METRO (BIS) : la Métropole doit aménager plusieurs places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite sur l'avenue de Karben au niveau du Parc des Buttes et avenue du médecin Général Viallet vers l'école de La Monta

Rénover avec Mur/Mur 2



Les Catalpas à Prédiu, une des résidences saint-égrévoises rénovées dans le cadre de Mur/mur 1

La Métropole a lancé Mur/Mur 2, un dispositif permettant d'aider financièrement les propriétaires d'un logement en copropriété ou en maison individuelle à mieux isoler leur habitat. Après avoir accompagné plus de 80 copropriétés lors de la première édition de cette initiative originale, ce nouveau dispositif a à nouveau pour objectifs de permettre aux particuliers de mieux isoler leur logement et de diminuer leur facture d'énergie. Un bon moyen de valoriser son bien immobilier tout en améliorant son confort et en réduisant ses émissions de CO₂ ! ■

En savoir + : l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) 04 76 00 19 09 / www.alec-grenoble.org.

Contactez les services de la Métropole

Pour contacter les services métropolitains en charge de l'eau potable, plusieurs solutions s'offrent aux Saint-Egrévois :
Facturation : Eaux de Grenoble Alpes (place Vaucanson) 04 76 86 20 70.

Problème technique : eau.secteur6@lametro.fr 0 800 500 048.

Question administrative / abonnements : permanences rue Saint-Barbe à Seyssinet (04 57 38 47 95).

Toutes questions : une permanence en mairie de Saint-Egrève est proposée le jeudi après-midi (04 76 56 53 20)

Autres services :

Régie assainissement : 04 76 59 58 17.

Voirie : 0 800 805 807.

Collecte et tri des déchets ménagers : 0 800 500 027.

web+



RUE DE ROCHEPLEINE : le 18 octobre à 18h30, la Métropole organise à la Maison des Associations une réunion publique d'information relative aux travaux de réaménagement qu'elle envisage de mener rue de Rochepleine

Des aménagements pour le cimetière



La Ville étoffe les espaces cinéraires du cimetière

Durant l'été, la Ville a procédé à de nouveaux aménagements dans le cimetière municipal de La Monta. En effet, poursuivant les chantiers d'embellissement et de création de nouveaux espaces cinéraires, la Commune a créé 16 emplacements de "cavernes", de petits caveaux capables de recevoir chacun quatre urnes, et 17 emplacements équivalents en pleine terre. "47% des Français, souhaitent actuellement se faire incinérer", explique Roger Genevois, conseiller municipal en

charge de ces questions. "La Ville doit donc adapter son cimetière pour pouvoir recueillir les cendres des défunts qui souhaitent y avoir un emplacement". C'est pourquoi depuis quelques années, la Ville a installé un nouveau colombarium circulaire de 20 places et un jardin du souvenir dans lequel on peut éparpiller les cendres. "Nous avons profité de ces aménagements pour reprendre et améliorer une partie des espaces verts du cimetière", continue l' élu qui précise que le service des espaces verts s'est investi pour "rendre le site le plus agréable possible". Un cimetière est paradoxalement un lieu vivant en perpétuelle

évolution. "Les tombes doivent être entretenues par les familles, quand un emplacement semble laissé à l'abandon, nous cherchons les descendants pour voir s'ils veulent renouveler leur concession. Dans 70% des cas, ces derniers acceptent. Mais quand personne ne veut continuer à entretenir une tombe, la Ville la reprend, la nettoie et les ossements sont transférés dans l'ossuaire que nous avons construit l'an passé. L'emplacement est ensuite à nouveau proposé pour créer une nouvelle sépulture", explique Roger Genevois qui rappelle que les cimetières de Saint-Egrève accueillent aujourd'hui 3291 emplacements. ■

(91,12% C'est le taux d'occupation de l'ancien cimetière de Saint-Egrève qui à ce jour dispose de 1251 emplacements. Le nouveau cimetière est pour sa part occupé à 86,56%.

La mairie en perspective



La vue vers la mairie va être aménagée

Fin octobre début novembre, la Commune va réaménager l'allée cavalière qui mène de la RD 1075 au Château Borel, la partie ancienne de l'Hôtel de Ville. Cette voie va ainsi être interdite à la circulation et au stationnement automobile. L'ancien parking sur lequel se tient le marché du jeudi doit être déconstruit pour laisser la place aux espaces verts, la chaussée de l'allée cavalière va être rénovée pour permettre aux commerçants d'y installer leurs étals. Enfin, le parvis du côté du terrain de rugby doit pour sa part être aussi réaménagé. Ces travaux, dont le budget est estimé à 200 000€, devraient se terminer en février 2017, date à laquelle la perspective sur le fronton de la mairie sera donc entièrement ouverte et rendue aux piétons. ■

Zapping du mois

SEPTEMBRE

Mardi 13

Un nouveau parking

C'est parti pour un mois de travaux. La Ville consacre 80 000€ à l'aménagement de 16 nouvelles places de stationnement entre les numéros 11 et 15 de l'avenue du général de Gaulle, derrière les immeubles du Faubourg. Le sous-sol de ce parking, construit sur un ancien bassin d'orage, a été conçu afin de pouvoir continuer à jouer un rôle de rétention des eaux pluviales. Quatre arbres seront par ailleurs plantés sur le secteur.

Crèche

Ces derniers mois, Saint-Egrève a consacré 8 000 € à d'indispensables petits travaux d'entretien de ses équipements petite enfance. Ainsi, à Fiancey, l'isolation phonique a été améliorée tandis que la cour entourée d'arbres a été partiellement reprise pour 4 000 €. Du côté de Rochepleine, c'est un budget équivalent qui a été consacré à la réfection du sol souple sous la cabane de la cour.

Solidarité

Une semaine pour y penser

Du 8 au 15 octobre, durant la Semaine de sensibilisation aux handicaps, Saint-Egrève et ses partenaires se mobilisent pour une série d'animations. L'occasion de faire le point sur les actions municipales en direction des personnes en situation de handicap.



Des jeunes du Patio lors d'un atelier de sensibilisation aux handicaps (archives)

40% de la population française est considérée comme étant à mobilité réduite. Ce chiffre estimatif produit par l'INSEE impressionne car il inclut les personnes en situation de handicap permanent ou ponctuel mais aussi les personnes âgées. Un constat qui met en évidence la nécessité de sensibiliser l'ensemble de la population à ces situations. C'est pourquoi la Ville, son CCAS et ses partenaires mettent en place une semaine de sensibilisation aux handicaps (voir programme ci-contre).

La Ville agit

Tout au long de l'année, la Ville travaille à améliorer les

conditions d'accessibilité de ses équipements. Ainsi, elle vient tout juste de terminer les travaux de mise en accessibilité de son centre de loisirs de l'Espace Europe, de L'Unisson et du Club House des tennis de Fiancey. En tout, 28 Etablissements Recevant du Public (ERP) et 27 Installations Ouvertes au Public (IOP) sont inscrits dans un agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap) dont Saint-Egrève s'est dotée en septembre 2015. "L'Ad'ap complète les actions entreprises par la commune en matière de mise en accessibilité depuis 2007", rappelle Corinne Meunier, conseillère municipale en charge des handicaps car "ces dernières années, Saint-Egrève

s'est employée à rendre ses équipements accessibles à toutes et à tous en conformité avec la loi de 2005". Et de citer les investissements emblématiques entrepris en la matière : "Au niveau des voiries, lorsqu'elles dépendaient encore de notre compétence, nous avons mené une centaine de chantiers afin d'éliminer les points noirs pouvant gêner les circulations sur des itinéraires piétons identifiés comme prioritaires". Elargissements de trottoirs, créations de "bateaux", installation de bandes podotactiles pour guider les malvoyants, les rues de Karben, de Jomardière, du Collège, de Visancourt, de la Monta et bien d'autres encore ont été rendues "accessibles" par la Ville qui a en outre travaillé avec le SMTC afin de faire de la RD 1075 un exemple de voirie ouverte à tous. D'autres chantiers plus ponctuels mais particulièrement importants comme la remise aux normes de la Halle Jean Balestas à l'occasion de sa rénovation ont aussi été intégrés à ce plan de mise en accessibilité. "L'ordre de priorité de ces travaux est défini par les élus en fonction des avis de la CCA, la commission d'accessibilité de la Ville qui à chaque gros chantier de rénovation intègre systématiquement un volet accessibilité". ■

Le programme de la semaine

La semaine de sensibilisation aux handicaps à Saint-Egrève ce sont cinq rendez-vous à ne pas manquer. Au programme :

Samedi 8 octobre

► **Cross et randonnée** des FAG de l'AFIPAEIM dans le Parc de Fiancey en partenariat avec le Comité Départemental de Sport Adapté (CDSA). De 14h à 17h.

Lundi 10 octobre

► **Portes ouvertes** de la Classe ULIS Musique de l'école de la Gare. Démonstration dans l'auditorium de L'Unisson. De 15h à 15h30.

Mardi 11 octobre

► **Soirée ciné-échange** autour du documentaire "J'avancerai vers toi avec les yeux d'un sourd" de Lætitia Carton à La Vence Scène. La projection est suivie d'un échange avec la salle qui sera traduit simultanément en langue des signes. 20h.

Jeudi 13 octobre

► **"Questions de parents, questions d'acteurs"**. Des outils pour mieux entrer en relation avec l'enfant porteur de handicap. Soirée proposée par le Groupe de Parents d'Enfants Différents (GPED), à la Maison des Solidarités et des Familles en présence de Marielle Lachenal, présidente de l'association "Parents ensemble". 20h.

Samedi 15 octobre

► **Séance animée** autour du film "Mimi et Lisa" de Katarina Kerekesova à La Vence Scène. 15h.

SENSIBILISATION AU PATIO... : le Pôle Jeunesse organise le 27 octobre un atelier "Vivre avec un handicap" à destination des jeunes.
En savoir + : 04 76 56 59 8

... ET A LA MEEN : la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron invite les employeurs du canton à un temps d'échanges sur les questions liées à l'emploi des personnes en situation de handicap.
En savoir + : 04 76 13 18 05 ou contact@meen-neron.com

(1 300 000 €) C'est le budget que la Ville consacrera aux projets de mise en accessibilité de 28 Etablissements Recevant du Public et 27 Installations Ouvertes au Public dans le cadre de l'Ad'ap (2016-2021).

Sécurité/prévention

Claude Pruvost, nouveau chef de la Police Municipale

En septembre, Claude Pruvost a pris son poste à la tête de la Police Municipale de Saint-Egrève. L'occasion de reparler des missions de ces femmes et hommes chargés de protéger les biens et les personnes à Saint-Egrève.

Ancien militaire reconverti, Claude Pruvost vient d'intégrer les rangs de la Police Municipale de Saint-Egrève au sein desquels il remplace Thierry Dalla Rosa, lui-même ancien militaire... Nouveau chef de cette équipe qui compte sept agents, Claude Pruvost évolue dans des postes similaires depuis 1989. Après avoir officié à Fontaine et à la Côte Saint-André, il a saisi l'opportunité de rejoindre une collectivité "plus importante en terme de population" où les missions de la Police Municipale sont de fait plus variées que dans son précédent poste. "Le service est bien structuré, chacun a un rôle bien défini et surtout est investi dans sa mission", constate le nouveau chef qui s'emploie actuellement à "cerner le fonctionnement de la ville, les relations

entre les différents acteurs".

L'une des priorités de Claude Pruvost est sans doute d'orchestrer la présence de la Police municipale sur le territoire saint-égrévois et sur une amplitude horaire pouvant aller de 8h à 23h ce qui n'est pas une mince affaire. Mais l'homme indique que "la proximité de la Police Municipale avec la population est essentielle".

Des missions variées

Pour Pascal de Filippis, conseiller municipal en charge de la tranquillité publique, ce changement à la tête de la police municipale ne modifie pas les missions de celle-ci qui sont de lutter contre "les incivilités, la délinquance, le vandalisme et autres désordres urbains du quotidien. La Ville donne les moyens à



La proximité, au cœur de la mission de Claude Pruvost

ses agents d'agir (voir ci-dessous NDLR) et nous avons la chance de pouvoir travailler en bonne intelligence avec la Gendarmerie avec qui des opérations conjointes sont régulièrement organisées (...)." Bien sûr au rayon projet,

Claude Pruvost va devoir se pencher sur quelques dossiers importants comme par exemple "la question de la vidéoprotection sur laquelle la Ville et la gendarmerie ont commencé à travailler ensemble". ■

Zapping du mois

SEPTEMBRE

Mercredi
13**La rentrée de la sécurité**

Quelques jours après la rentrée des classes, les directrices et directeurs des écoles publiques de la ville sont venus rencontrer le Maire Catherine Kamowski accompagnée de Jeanne Forestier et d'Antoine Frisari, élus de Saint-Egrève en charge des questions scolaires et périscolaires afin d'évoquer avec eux la mise en place d'un plan de prévention en milieu scolaire (PPMS), plan qui recense les procédures à suivre en cas de force majeure.

Une police bien équipée

En plus de leur Scenic de service, des deux motos et des deux VTT dont disposent les sept agents de la Police Municipale de Saint-Egrève, ceux-ci ont en outre cet été reçu un nouveau véhicule 100% électrique pour accomplir leurs missions. Equipés de gilets pare-balles et de machines à PV électroniques, ils emportent aussi des mini

caméras embarquées. Pour se protéger ils sont dotés de tonfa et ils ont en outre depuis quelques mois accès à des pistolets à impulsions électriques. Bien évidemment, les agents de la Police Municipale suivent régulièrement des stages pour mieux gérer les situations conflictuelles et utiliser leur équipement en toute sécurité et à bon escient. ■

1 080 ha

C'est la surface totale du territoire communal. Si 52% de celle-ci sont à destination urbaine, 48% sont consacrés aux zones naturelles (parcs et coteaux). 29% du territoire communal sont exclusivement réservés aux logements.



7 000

C'est environ le nombre de maisons et d'appartements que l'on compte à Saint-Egrève. 18% d'entre eux sont proposés aux ménages dans le cadre du logement social, un taux qui progresse au rythme des nouvelles constructions



40 & 60%

A Saint-Egrève les maisons individuelles représentent 40% des logements et le collectif 60%.

Urbanisme

Une ville préservée

L'adoption du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) en 2011 a posé les bases d'une ville moderne, assurant au plus grand nombre des possibilités de se loger, de se déplacer, de travailler et même de se divertir tout en prenant en compte les enjeux du développement durable. Cinq ans plus tard, le constat est là : la Ville bouge, se reconstruit, s'améliore et se projette dans l'avenir. En un mot elle évolue et cela se voit concrètement. En effet, si les projets menés par la Ville et les collectivités dans le cadre de ce PLU ont pu voir le jour, le secteur privé a su lui aussi participer à la réinvention de Saint-Egrève. (Re)découverte d'une ville qui évolue en conservant sa qualité de vie.

sommaire du dossier

- page 13
Une ville moderne, la qualité de vie préservée
- page 14
*Depuis le PLU
3 questions à Emmanuel Roux*
- page 15
*Le point sur... le logement social
Vers un urbanisme métropolitain*



moderne, la qualité de vie



En matière d'urbanisme tout est une question d'équilibre entre aménagement de la commune et développement d'une qualité de vie contemporaine. "Le plan local d'urbanisme, le PLU, c'est le document qui permet de fixer les règles du jeu en matière d'aménagements", simplifie Emmanuel Roux, adjoint municipal en charge de ces questions. "Elaboré sur plusieurs années en concertation avec les Saint-Egrévois, il a été adopté en 2011 et modifié en 2014", rappelle l'élu avant de souligner que "ce PLU et le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD, NDLR) qui lui est associé portent en eux les ferments de la ville de

demain. C'est une boîte à outils dont s'est dotée Saint-Egrève. Depuis son adoption, on a pu voir l'utilisation qui en a été faite par la Ville notamment qui a pu aménager des équipements publics de qualité comme La Vence Scène, Le Patio et qui travaille actuellement à l'édification du futur Pôle Enfance de Fiancey. Le PLU a permis d'accompagner des projets structurants comme la ligne E du Tram, les pistes cyclables ou les zones d'activités de Vence EcoParc ou de l'ex ETAMAT. Mais ce sont les particuliers qui sont les plus nombreux à s'en être emparés. Les propriétaires de maisons individuelles ont par exemple pu se lancer dans des

opérations d'agrandissement de leur logement. Et puis il y a bien sûr les programmes immobiliers collectifs qui désormais doivent obligatoirement intégrer un volet social avec au moins 35% de logements aidés et un volet environnemental très précis". "Le PLU permet certes d'envisager la construction de tel type de bâtiment dans tel secteur de la Ville mais il pose aussi des limites claires pour permettre de conserver l'identité de Saint-Egrève".

Evoluer plutôt que de bouleverser

Quand on parle d'urbanisme, on l'associe souvent à l'idée de construction de nouveaux bâtiments. Mais l'urbanisme prend en compte le cadre de vie des habitants dans sa globalité. Quand on pense PLU, on pense déplacements, on pense environnement, on pense développement économique et social... Bref, l'urbanisme est au cœur du quotidien des habitants d'une ville. A Saint-Egrève tous ces thèmes sont détaillés dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable qui précise les sept priorités desquelles découle la Ville d'aujourd'hui et de demain. ■

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DU PLU

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est une pièce maîtresse du Plan Local d'Urbanisme. Il définit les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenus par la Commune. Il a pour objet notamment de favoriser le renouvellement urbain et de préserver la qualité architecturale ainsi que celle de l'environnement. Document prospectif, il est destiné à terme à être décliné en règlements déterminants pour l'avenir de la Commune.

Le PADD s'articule autour de sept priorités :

- 1- Un axe de centralité, la RD 1075, épine dorsale du développement de la commune et support d'un transport en commun en site propre ;
- 2- Des voiries et cheminements structurants qui se connectent sur l'axe de centralité et maillent le territoire ;
- 3- Des espaces publics qui jalonnent ces axes ;
- 4- Des pôles d'animation urbaine à l'échelle de la ville regroupant toutes les spécificités urbaines : densité, mixité, lieux d'échange et d'urbanité ;
- 5- Des pôles secondaires à l'échelle des quartiers composés d'équipements structurants qui sont reliés à l'axe de centralité ;
- 6- Des espaces verts, des parcs, des jardins publics, des espaces sportifs bien répartis sur l'ensemble du territoire ;
- 7- La zone d'activités entre l'autoroute et la voie ferrée dont les qualités paysagères sont à reconquérir.

EN SAVOIR PLUS SUR LE PLU

Pour mieux connaître le Plan Local d'Urbanisme actuellement en vigueur à Saint-Egrève, la Ville a publié un guide de l'urbanisme disponible en mairie ou sur le site de la ville www.saint-egreve.fr. Le PLU dans son ensemble et tous les documents relatifs à l'urbanisme sont aussi disponibles sur ce portail web.





Alliant emplacement stratégique et qualité environnementale, Vence Ecoparc attire des PME performantes comme Photoweb

Grâce au PLU adopté par la Ville en 2011, Saint-Egrève a su se réinventer tout en gardant ses spécificités. Ville verte, le PLU a déroulé le tapis rouge, ou plutôt vert du fait de son engazonnement, à la ligne E du Tram qui a été lancée en juillet 2015. Autour de cet axe structurant, il était prévu de proposer à la population des équipements publics de qualité. C'est dans cet esprit que La Vence Scène (inaugurée en 2013) et Le Patio (inauguré en 2014) ont été conçus. Et cette dynamique

se poursuit aujourd'hui avec le permis de construire délivré pour le futur Pôle Enfance de Fiancey et que le SIVOM travaille actuellement sur le projet de la future piscine.

Des zones d'activités de qualité

Vence Ecoparc et les anciens terrains de l'ETAMAT sont deux exemples de zones de développement économique qui ont pu être réalisées dans le cadre du PLU de la Ville. Conception bioclimatique des

bâtiments, gestion écologique des ressources, qualité environnementale des espaces publics sont autant d'exigences que le PLU impose aux entreprises qui souhaitent s'installer à Saint-Egrève. Gestion écologique des eaux pluviales, réduction de l'impact environnemental des bâtiments pour lesquels des exigences en matière énergétique très élevées sont requises, font partie des obligations du PLU. A minima les nouveaux bâtiments professionnels qui s'implantent en ville comme

ceux de Photoweb, d'Yvrai ou de A Raymond Life doivent être conformes à la norme BBC avec un gain de 10% par rapport à la norme actuelle.

Répondre aux besoins de logement

Le PLU de 2011 n'autorise plus la construction d'immeubles aussi hauts que ceux réalisés dans les années 1970 et 1980. La hauteur maximale est désormais fixée à 16,50 m dans les zones UB (voir page 15), soit un rez-de-chaussée surmonté de quatre étages. Depuis, plusieurs programmes de logements se sont développés à Saint-Egrève, notamment le long de l'axe de la RD 1075 où 154 nouveaux appartements ont été produits ou sont en cours de réalisation. Au-delà de cet axe, c'est toute l'attractivité de Saint-Egrève qui s'en trouve renforcée et des ensembles de formes diverses apparaissent. Parmi les projets les plus récents on peut évoquer celui de 37 appartements que le groupe EFIDIM compte bâtir à la place de l'ancien Hôtel des Baladins ainsi que celui de SOGEPROM qui devrait compter une trentaine d'appartements en bordure de l'avenue du Général de Gaulle. ■

3 questions à : Emmanuel Roux



Adjoint délégué aux projets et aménagements urbains

Rien qu'en septembre, deux promoteurs ont présenté deux projets de logements collectifs sur la commune. N'est-ce pas un peu beaucoup ?

Non, rassurez-vous. Ces deux projets, qui d'ailleurs ne sont pas les seuls actuellement en cours de développement ou de réalisation dans la commune, ne vont pas bouleverser le Saint-Egrève tel que nous l'aimons. En ce moment, certains peuvent avoir l'impression que ça construit à tours de bras à Saint-Egrève. C'est dû à une convergence de facteurs comme l'attractivité de la ville, la vente de certaines propriétés ou encore la qualité des projets locaux.

Pourquoi le PLU permet-il de construire de petits immeubles dans des zones résidentielles ?

Donner la possibilité de bâtir des immeubles bas en zones relativement peu denses permet d'améliorer l'offre de logements sur toute la commune. A Saint-Egrève on insiste sur les mixités. Si 35% des logements créés dans le cadre de chaque programme collectif doivent être réservés au logement social, notre PLU prévoit aussi de mélanger les formes de l'habitat. En dispatchant les nouveaux logements, on évite ainsi l'effet ghetto qui est le corollaire de la construction d'immenses ensembles d'habitations. L'option retenue dans le PLU permet donc de densifier raisonnablement la ville, de faire évoluer les quartiers tout en conservant leur spécificité.

Le PLU dont la Métropole est en train de se doter actuellement ne risque-t-il pas de bouleverser l'équilibre de Saint-Egrève en matière d'urbanisation ?

Nous avons noté les craintes de certains qui pensent qu'avec la métropolisation la ville centre risquerait d'imposer sa vision de l'urbanisme à des communes comme la nôtre. Mais il ne faut pas oublier que nous élus de Saint-Egrève participons à cette élaboration et que les habitants des 49 communes de l'agglomération sont aussi invités à s'y investir. C'est en nous engageant tous dans le sens de l'intérêt général de la Métropole et dans la préservation du cadre de vie local que nous pourrons faire en sorte que la ville se développe harmonieusement tout en s'insérant dans un contexte métropolitain structuré. D'autant que notre PLU y fait figure de modèle.

Le point sur... le logement social



Plus de la moitié des demandes de logements sociaux sur Saint-Egrève émaneraient de personnes habitant déjà sur la commune

Laurence Froissard, conseillère municipale chargée de l'accès au logement pour tous expliquait il y a peu que "les logements sociaux à Saint-Egrève augmentent régulièrement au fur et à mesure des livraisons des nouveaux ensembles immobiliers". "On sait que la plupart des dossiers de demande de logement locatif aidé proviennent en grande partie de personnes résidant déjà à Saint-Egrève" renchérit Emmanuel Roux. On estime que plus de la moitié des demandes de logements sociaux sur Saint-

Egrève émaneraient en effet de personnes habitant déjà sur la commune. "Ce sont des jeunes qui veulent prendre leur autonomie, des personnes âgées avec une retraite modeste, des couples avec enfants... Bref ce sont des Saint-Egrévois qui veulent pouvoir rester vivre dans leur ville. Il est donc important de produire ce type d'habitations qui répond à un besoin de tous les Saint-Egrévois !".

21 561 à 54 583 €

"Il existe différents types de logements sociaux", rappelle Lau-

rence Froissard qui indique que ceux-ci sont attribués aux familles en fonction de leur situation financière. "Par exemple, un couple avec deux enfants peut prétendre à un Prêt Locatif Aidé d'Intégration si ses ressources annuelles n'excèdent pas 21 561€. Un autre couple avec des revenus plus confortables pouvant aller jusqu'à 54 583€ peut lui aussi prétendre à obtenir un logement social de type Prêt Locatif Intermédiaire dont le loyer sera plus élevé". "Le logement social correspond à une très grande diversité de situations personnelles et n'est pas destinés à recevoir uniquement les personnes en grande précarité", conclut Emmanuel Roux qui rappelle que le PLU prévoit "35% dans chaque projet immobilier saint-égrévois comptant plus de deux habitations. Actuellement 18% des logements de Saint-Egrève correspondent à ce critère. La loi SRU impose que les villes disposent de 25% de logements sociaux"... ■

Ce qui dit le PLU

Le Plan Local d'Urbanisme divise le territoire communal en neuf zones urbaines régies par des règlements différents. Elles sont complétées par des zones dites "à urbaniser" et reflètent la diversité des quartiers et des types d'habitat à Saint-Egrève. Parmi elles on peut citer :

- ▶ Les zones UA, les anciens noyaux de l'urbanisation comme les hameaux de La Monta ou de Saint-Robert, dont il faut conserver le caractère. Les hauteurs maximales autorisées pour les constructions n'y dépassent pas 14 m soit un rez-de-chaussée habitable plus trois étages.
- ▶ Les zones UB, ce sont les secteurs d'habitat collectif déjà existants comme Prédieu ou Barnave. Le PLU impose aux nouveaux programmes immobiliers de prévoir 30 % d'espaces libres minimum et 20 % d'espaces de pleine terre. Ici, la hauteur maximale autorisée est de 16,50 m soit un rez-de-chaussée habitable plus quatre étages.
- ▶ Les zones UC et UD. Si les premières correspondent aux secteurs résidentiels d'ensembles existants tels que la Résidence Saint-Hugues ou les Charmettes, les secondes délimitent le tissu pavillonnaire de la Ville comme les Moutonnées, Champaviotte ou Visancourt. L'objectif du PLU est d'accompagner les évolutions de ce tissu urbain. En dehors des périmètres de 400 mètres autour d'un arrêt de transport en commun, les hauteurs maximales autorisées ne doivent pas dépasser 11,50 m soit un rez-de-chaussée plus 2 étages. Dans un rayon de 400m, les hauteurs maximales autorisées pour les constructions passent à 14 m soit un R+2 coiffé de combles ou d'un étage en retrait

Vers un urbanisme métropolitain

Le Plan Local d'Urbanisme a été conçu en prenant en compte certaines contraintes intercommunales comme le Plan Local de l'Habitat, le SCOT ou encore le Plan Climat. Le 1^{er} janvier 2015 la Communauté d'agglomération Grenoble-Alpes-Métropole est devenue une métropole dont dépend désormais la gestion du Plan Local d'Urbanisme (PLU). La Métro a donc mis en œuvre l'élaboration d'un nouveau PLU Intercommunal à l'échelle des 49 communes qui la composent. Pour ce faire une vaste concertation a été lancée et c'est à Saint-Egrève, le 25 avril dernier, qu'a eu lieu le premier atelier territorial. Le PLUi doit à terme se substituer aux documents d'urbanisme communaux afin de garantir une politique d'aménagement du territoire globale et cohérente. Il a pour objectif



de définir le projet d'aménagement et de développement durable du territoire pour les années à venir et de le décliner en zones "urbaines", "à urbaniser", "agricoles", "naturelles" ou "forestières"... Il fixe également les règles précises de construction dans ces zones comme la hauteur maximum ou l'alignement des façades. Il indique des intentions d'aménagement sur des secteurs à enjeux. Concrètement, ce PLUi à venir sera composé des mêmes pièces que celui de Saint-Egrève.

Participation !

Afin de recueillir les contributions des citoyens et acteurs

du territoire, Grenoble-Alpes Métropole a déployé plusieurs outils.

En attendant 2017, et l'ouverture d'une nouvelle phase de concertation pour le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation, les orientations générales du projet d'Aménagement et de Développement Durable de la Métropole doit être prochainement présenté dans les 49 conseils municipaux (le 19 octobre à Saint-Egrève) puis débattu lors du conseil métropolitain du 16 décembre. ■

En savoir + : <http://plui-lametro.carticpe.fr/>

(2019

C'est la date à laquelle le PLUi métropolitain entrera en vigueur. D'ici là le PLU de la Ville reste la règle.



Une saison 100% défis

2016-2017 ne sera pas de tout repos pour les sportifs saint-égrévois ! La saison à venir s'annonce en effet pleine de défis pour les compétiteurs qui vont donner le meilleur pour remplir leurs objectifs. Petit tour d'horizon d'un début de saison...

Chaque section de l'USSE, chaque club intercommunal, chaque association sportive a préparé la nouvelle saison avec acharnement. La rédaction de Saint-Egrève le Journal a souhaité mettre un petit coup de projecteur sur certaines disciplines qui font régulièrement la "une" de l'actualité locale. Ainsi, nouveau président cette année pour la section athlétisme de l'USSE, William Blaeck a du pain sur la planche. Cette "petite" section qui monte, qui monte enregistre depuis quelques années une progression constante du nombre de ses adhérents. En effet alors que l'association rassemblait 150 membres en 2013, elle en compte aujourd'hui 200 tout pile encadrés par 11 entraîneurs. L'école d'athlétisme dont sont issus des athlètes qui s'affirment aux niveaux régional et national affiche une santé florissante tandis qu'un groupe de coureurs "hors-stade" de tous niveaux se développe en participant à de nombreuses courses. L'objectif de l'année est peut-être de développer la marche nordique, la nouvelle discipline tendance que vient de lancer le club et pourquoi pas "de récupérer Gilles Grossmann-

Wirth qui a été Champion de France Espoir indoor sur 400m en 2015", confiaient les membres du bureau dans les allées de la Journée Associations en Fête. Club gigantesque dont les entraînements affichent régulièrement complet, la section natation de l'USSE remplit les lignes d'eau de Saint-Egrève avec la régularité d'un métronome. Une fois encore, plus de 600 adhérents font des longueurs pour le plaisir ou pour la vitesse. Mais cette année, les regards seront sans doute braqués sur les jeunes talents locaux qui à l'instar de Yann Vazart (le nageur saint-égrévois qui à tout juste 20 ans est détenteur de cinq records USSE) évoluent au plus haut niveau national. Parmi eux on peut citer Clément Brun, Lilian Curtaud ou encore Lou Gautier.

En simple ou en équipe

Que ce soit en simple ou en équipe, les pongistes de l'USSE sont eux-aussi au centre des attentions des férus de sport local. En effet, fort de 180 licenciés, dont 50% ont moins de 12 ans, ses neuf équipes masculines évoluent à (presque) tous les stades de la compétition de la

Nationale 2 à la départementale 3...

Les groupes ne sont pas en reste et les sports d'équipes se taillent la part du lion en terme d'actualité à venir. En effet, certains clubs très orientés compétition entendent bien pousser leurs équipes fanions au bout de leurs possibilités pour décrocher de beaux résultats. Si l'on a beaucoup parlé de la section volley de l'USSE cet été, c'est sans doute parce que deux membres éminents de l'équipe de France, Antonin Rouzier et Franck Lafitte, sont issus de ses rangs. Côté compétition, l'équipe 1 compte pas mal de jeunes et de recrues "qui ont laissé entrevoir de très bonnes choses, autant sur le plan technique que physique" d'après le club et elle aurait, d'après le coach Richard Smouts "un bon potentiel mais il va falloir se montrer patient". Objectif de l'année : le maintien en N2. En effet, alors qu'elle devait être rétrogradée en N3 à l'issue de la saison précédente, l'équipe fanion a été repêchée *in extremis* et va devoir se battre pour conserver sa place. Si le début de saison n'est pas évident pour les SGI de la section Handball

de l'USSE, tous les espoirs sont permis car le club qui évolue en Nationale 1 est en pleine mutation. En effet, le défi est de taille pour l'équipe Senior Garçons 1 qui joue désormais sous la direction de Nicolas Hottin. Ce dernier succède au poste d'entraîneur à Marjan Kolev qui s'est envolé à Nice s'occuper des féminines de D1.

Côté rugby, c'est bien évidemment au niveau cantonal que cela se joue puisque le Rugby club Chartreuse Néron (RCCN) rassemble plusieurs communes. 318 adhérents de 5 à 50 ans originaires de Saint-Egrève et aussi de Saint-Martin-le-Vinoux ou encore du Fontanil-Cornillon ont rejoint l'une ou l'autre des équipes du RCCN. Le "gros" de la troupe est représenté par les jeunes puisque la moitié des joueurs a moins de 14 ans. Autant dire que l'école de rugby est une véritable pépinière de talents et qui sait, elle compte peut-être déjà dans ses rangs le futur Vincent Clerc (qui cette saison est parti jouer à Toulon).

Bref, tout ça pour dire que dans les mois qui viennent : il va y avoir du sport ! ■

Zapping du mois

SEPTEMBRE

Samedi
24

10 ans déjà

On a l'impression que c'était hier qu'on les inaugurait et qu'en même temps ils ont toujours été là. Les jardins familiaux de Rochepleine viennent pourtant tout juste de fêter leur 10^e anniversaire. Pour célébrer cette première décennie d'agriculture locale raisonnée, sur des lopins équipés pour permettre de travailler la terre de manière respectueuse de l'environnement, les membres de cette association se sont retrouvés pour partager un repas festif auquel était notamment convié Pierre Paillardon, adjoint délégué au sport.

Cadres seniors bénévoles recrute

L'association Cadres seniors bénévoles recrute actuellement des cadres à la retraite ou en préretraite et leur propose de mettre leurs compétences professionnelles au service des étudiants des écoles et universités, des porteurs de projets de création ou de reprise, des jeunes entreprises ou encore des cadres et ingénieurs en reconversion ou à la recherche d'un emploi.

En savoir + : www.cadres-seniors.com. 04 76 04 76 54.
contact@cadres-seniors.com, cadres-seniors-2@orange.fr

Show case à Barnave !



Cette saison des show case, des mini concerts sont proposés à la bibliothèque Barnave en partenariat avec l'association Retour de scène / Dynamusic. L'idée ? Donner la possibilité aux artistes locaux de se produire dans un lieu différent, tout en permettant au public de se laisser surprendre et conquérir par ce format original. C'est le groupe Cash Misère qui ouvre le bal. Emmené par un parolier désabusé, le trio répand son lyrisme à grands coups de pompes swing, de mélodies tziganes et de valse à cinq temps. Rendez-vous est donc pris pour le premier show case de la saison le samedi 8 octobre à 17h à la Bibliothèque Barnave. ■

L'AMAP de Rochepleine

Légumes, fruits, œufs, fromages, pain, produits de saison... Il y a de tout dans les paniers de la Roselière, l'AMAP portée par l'ARR. Pour recevoir chaque mercredi de 18h30 à 19h30 à la salle polyvalente de Rochepleine ces produits locaux, une dernière session d'inscription est programmée le 12 octobre de 18h30 à 19h30 à la salle polyvalente de Rochepleine.

En savoir + : amap.arr@gmail.com

Fabiola Jozja-Valencia

Exploration du quotidien

“Je m'intéresse aux objets du quotidien”, explique l'artiste peintre Fabiola Jozja-Valencia dont le travail est à découvrir jusqu'au 16 octobre prochain dans les salles d'exposition de l'Hôtel de Ville. Sous ses pinces experts, ces petits riens “consommables et périssables, auxquels on s'attache malgré leur nature éphémère. Ces objets banals deviennent abstraits ou imposants une fois sortis de leur environnement et agrandis sur la toile. Je voudrais par cette démarche donner de la dimension à des choses qui passent inaperçues”. En reproduisant de manière réaliste et naïve des appareils divers, elle invite à observer(...) notre environnement, et les liens que nous



tiisons avec nos objets favoris et familiers. Derrière donc l'apparence simpliste et naïve de ces tableaux se cachent des questions plus intrigantes.

Gratuite, l'exposition se visite le jeudi de 16h à 19h, les vendredis, samedis et dimanches de 14h à 17h30. ■

le temps de lire

Secteur ADULTE

Fablabs, etc. : les nouveaux lieux de fabrication numérique chez Eyrolles

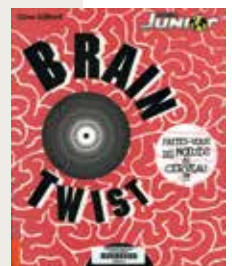
Fablab. Kézako ? Cet ouvrage présente de manière concrète le phénomène des “laboratoires de fabrication” ainsi que l'émergence de la pratique du “Do it yourself”. À travers une présentation de certains de ces lieux collaboratifs, le lecteur découvre comment de nouvelles méthodes de fabrication numérique reposent sur des notions de partage, d'entraide et d'émancipation.



Secteur JEUNESSE

Brain Twist, Faites-vous des nœuds au cerveau de Clive Gifford chez Science et Vie Junior.

Un cerveau est beaucoup moins fiable que ce que l'on croit. Ce livre ludique qui révèle avec humour comment fonctionne cet organe en expliquant, à l'aide de tests, de jeux et de casse-tête ce qui se passe quand ça “déraille” là-dedans ! Tout public, à partir de 10 ans.



LA VENCE SCENE

Carton plein

Samedi 15 octobre à 15h



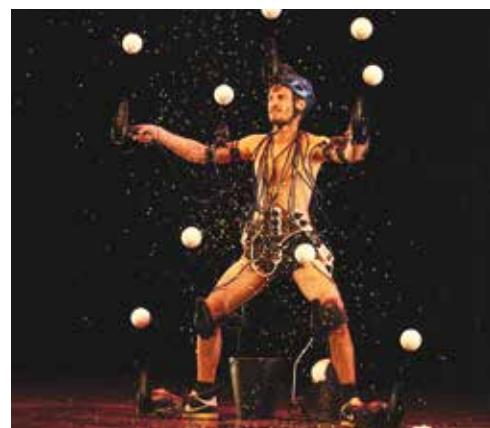
Mimi & Lisa

Film d'animation proposé dans le cadre de la semaine de sensibilisation aux handicaps "Mimi et Lisa" évoque tout en douceur l'amitié qui lie la timide et non-voyante, Mimi à Lisa, sa voisine de palier délurée toujours prête à provoquer des situations amusantes. La première perçoit le monde différemment grâce à ses autres sens mais toutes deux découvrent les univers de leurs voisins dans lesquels le moindre objet peut devenir le théâtre d'une aventure fantastique, avec l'imagination pour seule frontière. La projection est suivie d'une animation autour des cinq sens. En partenariat avec le CCAS de Saint-Egrève.

5 C'est le nombre de séances animées proposées à La Vence Scène durant le 1^{er} trimestre de la saison culturelle



Renseignements : 04 76 56 53 18
Billetterie : sur place
ou www.lavencescene.saint-egreve.fr



La saison culturelle à La Vence Scène commence fort. Très fort même puisque dès le premier spectacle, Opéra pour sèche-cheveux, la salle affichait "complet". L'an passé, dix des quinze dates de la saison culturelle ont elles aussi été jouées à guichet fermé. Comme quoi, il semblerait que les Saint-Egrévois apprécient grandement les arts vivants. Une tendance qui se confirmera en 2016-2017 ? A voir... ■

Dimanche 16 octobre à 17h30

Le plus andalou des Grenoblois



Plus qu'une musique, plus qu'une danse, le Flamenco c'est une identité, une façon d'être, un art de vivre, un prisme à travers lequel ses adeptes perçoivent le monde et en retranscrivent la beauté et l'énergie. Pour découvrir cet univers, le mieux est de se rendre à La Vence Scène qui accueille le guitariste Jean-Philippe Bruttman dans le cadre du XII^e Grenoble Alpes Métropole Jazz Festival. Le Grenoblois est une des références de la guitare flamenca. Autour de son trio organique (guitare, voix, percussions) et de son

emblématique "Folia Flamenca", il convoque la danse ainsi que le violon, la clarinette ou la flûte. L'artiste puise dans ses racines d'Europe de l'Est et d'Afrique du Nord pour créer un flamenco original et universel qui évoque l'Andalousie, le jazz et l'Orient. Un spectacle puissant et envoûtant qui restitue à merveille toute la magie et l'essence même d'un flamenco chaud et métissé. ■

En savoir plus : www.facebook.com/jean-philippe.bruttmanofficiel

AUTOUR DU FILM : prélude au concert de Jean-Philippe Bruttman, La Vence Scène propose vendredi 14 octobre à 20h30 une projection du film "Paco de Lucía, légende du flamenco", Goya du meilleur documentaire en 2015

XII^e édition

Pour sa douzième édition du 14 au 22 octobre le festival Grenoble Métropole Jazz Festival fait peau neuve. Pendant une semaine, il offre ainsi une scène de rencontres où artistes internationaux et jeunes pousses de la région se côtoient sur les scènes de Grenoble, Saint-Egrève, mais aussi Fontaine, Pont-de-Claix, Saint Martin d'Hères, Varcès-Allières-et-Risset...



l'agenda du 7 au 28 octobre 2016



SAMEDI 8 OCTOBRE

Journée "bien être" organisée par l'association Corps et Sens à la MSF. Possibilité de participer à trois des neuf ateliers proposés. Sur inscription uniquement.

Semaine de sensibilisation aux handicaps, Cross et randonnée des FAG de l'AFIPAEIM dans le parc de Fiancey. De 14h à 17h.

Showcase de Cash Misère à la Bibliothèque Barnave. 17h.

LUNDI 10 OCTOBRE

Semaine de sensibilisation aux handicaps, portes ouvertes de la Classe ULIS à l'auditorium de L'Unisson. De 15h à 15h30.

MARDI 11 OCTOBRE

Semaine de sensibilisation aux handicaps, "J'avancerai vers toi avec les yeux d'un sourd", cinéma à La Vence Scène suivi d'un échange avec l'URAPEDA. 20h.

MERCREDI 12 OCTOBRE



Heure du conte pour les 4 ans et plus à la Bibliothèque Barnave. 15h30.

JEUDI 13 OCTOBRE

Cuisiner pour les tout-petits. Atelier gratuit proposé à la MSF par l'AF et le service petite enfance. 8h45.

Sur inscription : 04 76 56 05 40

Semaine de sensibilisation aux handicaps, Questions de parents, Questions d'acteurs : "Des outils pour mieux entrer en relation avec l'enfant porteur de handicap" à la Maison des Solidarités et des Familles. 20h.

VENDREDI 14 OCTOBRE

Soupe des marchés de France sur le marché de Prédiu.

Paco de Lucía, légende du flamenco séance proposée autour du spectacle de Jean-Philippe Bruttman à La Vence Scène. 20h30.

SAMEDI 15 OCTOBRE

Les élus viennent à votre rencontre spécial secteur Vence. Maison Borel. De 9h à 12h.
Semaine de sensibilisation aux handicaps, séance animée, "Mimi & Lisa" à La Vence Scène. Projection suivie d'une animation autour des cinq sens. En partenariat avec le CCAS. 15h.
Handball, l'équipe N2 de l'USSE reçoit Annecy le Vieux à la Halle Jean Balestas. 20h45.

JUSQU'AU 16 OCTOBRE



Exposition des peintures Fabiola Jozja-Valencia dans les salles du Château Borel. A découvrir jeudi de 16h à 19h, vendredi, samedi et dimanche de 14h à 17h30.

DIMANCHE 16 OCTOBRE

Bourse de l'enfance proposée à l'Espace Robert Fiat par l'Association Familiale de Saint-Egrève. De 9h à 14h.

En savoir + : 04 76 15 27 57

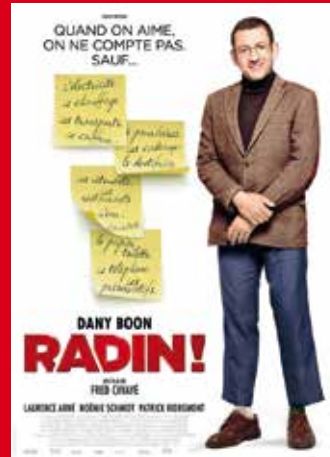


Concert de Jean-Philippe Bruttman à La Vence Scène dans le cadre du XII^e festival de Jazz d'Automne. 17h30.

MARDI 18 OCTOBRE

Réunion publique relative au réaménagement de la rue de Rochepleine proposée par la Métropole à la Maison des Associations. 18h30.

LA VENCE SCÈNE cinéma



▶ Radin !

Le 7 octobre à 18h et 20h30 ; le 8 oct. à 18h et 20h30 ; le 9 oct. à 14h et 16h ; le 10 oct. à 14h et 20h30 ; le 11 oct. à 18h ; le 12 oct. à 15h et 20h ; le 14 oct. à 20h ; le 15 oct. à 17h30 ; le 18 oct. à 20h30.

▶ Cézanne et moi

Le 8 octobre à 15h30 et 20h30 ; le 9 oct. à 17h30 et 20h30.

▶ Bridget Jones baby

Le 7 octobre à 18h et 20h30 ; le 8 oct. à 15h et 17h30 ; le 9 oct. à 15h et 20h30 ; le 10 oct. à 14h30 et 20h ; le 11 oct. à 17h30 et 20h30.

▶ La fille inconnue

Le 9 octobre à 18h (avant-première).

▶ J'avancerai vers toi avec les yeux d'un sourd

le 11 octobre à 20h (ciné-échange).



▶ Paco de Lucia, légende du flamenco

le 14 octobre à 20h30.

▶ Mimi & Lisa

Le 15 octobre à 15h (séance animée).

▶ Ivan Tsarevitch et la princesse changeante

Le 12 octobre à 15h et 17h ; le 15 octobre à 15h30 et 17h30 ; le 16 octobre à 15h.

▶ Etre et devenir

Le 18 octobre à 20h (ciné-débat).

▶ La Grande Vadrouille

Le 17 octobre (thé et cinéma).

▶ Mr. Ove (VOSTF)

Le 12 octobre à 20h ; le 13 oct. à 20h ; le 15 oct. à 20h ; le 16 oct. à 20h.

▶ Victoria

Le 12 octobre à 17h30 ; le 13 oct. à 20h30 ; le 15 oct. à 20h ; le 16 oct. à 18h ; le 17 oct. à 20h.

DU 24 AU 28 OCTOBRE

Les matinées graphiques de l'Atelier de l'Islo : stage de dessin, graphisme, pastels, huiles et acrylique.

En savoir + : 06 16 08 59 70

DU 20 AU 26 OCTOBRE

Atelier Graine d'artistes par LABO. Dessin, peinture, modelage et histoire de l'art de 9h à 12h.

En savoir + : 06 86 32 15 82 ou latelierbleuorange@gmail.com

ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Lundi, mardi, mercredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15
(accueil standard jusqu'à 18h15, fermeture des portes de l'Hôtel de Ville à 18h). Jeudi : 8h30-12h15 et 13h30-19h30
(horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, la Culture, le Cabinet du Maire et après prise de rendez-vous préalable). Vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15. Permanences des eaux : jeudi de 13h30 à 18h.

CCAS : **04 76 56 53 47**
lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15, mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV.

Personnes Agées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV

Permanence des élus :

Cabinet du Maire : **04 76 56 53 41**

Catherine Kamowski, sur RDV

Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**

Conseil départemental

Pierre Ribeaud : **04 76 92 18 96**

Député, de la 5^e circonscription de l'Isère

77 place de la Mairie - 38660 La Terrasse.

RDV un vendredi par mois le matin en mairie.

Courriel : pierre.ribeaud@orange.fr

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

PERMANENCES (sur rendez-vous)

CARSAT assistante de service social : **04 76 46 11 44**
Mardi, 8h30-11h30.

Conseil en énergie : **04 76 56 53 03**

Un lundi par mois, 14h-17h.

Architecte : en mairie **04 76 56 53 17**

Ecrivains Publics : 2^e et 4^e mardi du mois, 9h-11h.

Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.

Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**

Permanence chaque vendredi, 9h-12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève

Permanence juridique : 1^{er} jeudi du mois, 17h-19h30

et 3^e mercredi du mois, 16h-18h30.

Médiation : **04 76 56 53 00**

Edouard Tournier, conciliateur de Justice.

Les 1^{er} jeudis du mois, 14h-17h en mairie

Point Ecoute : **06 48 46 75 94**

Permanence d'écoute psychologique sur rendez-vous le vendredi, 9h-13h à la Maison des Solidarités et des Familles

Centre de planification et d'éducation familiale :

2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**

Mardi 13h30-19h, mercredi jeudi et vendredi 13h30-17h30

ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**

Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**

12 rue des Peupliers

Pompiers : **18** ou **112**

Secours en montagne, Isère : **112**

Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**

Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**

Urgences dentaire : **04 76 00 06 66**

SERVICES PUBLICS

MEEN **04 76 13 18 05**

(Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron)

4 av Général de Gaulle. Information et orientation, ateliers de recherche d'emploi. Mission Locale, Point Information Jeunesse. www.meen-neron.com

La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**

Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h30 et 14h-18h,

jeudi 9h-12h15 et 14h-18h et le samedi 9h-12h.

ou Rue Louis Neel

SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**

Du lundi au vendredi, 10h-13h et 14h-18h.

Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**



Grenoble Alpes Métropole : 04 76 59 59 59

Régie Assainissement **04 76 59 58 17**

Collecte des ordures ménagères **08 00 50 00 27**

Déchèterie : 45, rue du Pont Noir **08 00 50 00 27**

Du lundi au samedi, 9h-11h45 et 14h-17h45.

Régie des eaux **04 76 56 53 20**

Voirie **08 00 80 58 07**

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915

Du 01 au 07/10 : pharmacie de Prédieu **04 76 75 31 67**

1 rue de drac

Du 08 au 14/10 : pharmacie Chalier **04 76 75 43 42**

Domaine Barnave

Du 15 au 21/10 : pharmacie de la Pinéa **04 76 75 43 33**

Centre Commercial "La Pinéa"

Du 22 au 28/10 : pharmacie Brossier Cohen **04 76 75 49 33**

121 c avenue Général Leclerc

Du 29/10 au 04/11 : pharmacie de La Monta **04 76 75 60 69**

Place Pompée

Du 05 au 11/11 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**

61 bis avenue du Général de Gaulle

L'accession abordable sécurisée

**St-Martin-Le-Vinoux
CHARL'&STONE**



**T3 à partir de
142 000 €*
Lot n° C102**

**T4 à partir de
169 000 €*
Lot n° A302**

EN AVANT-PREMIÈRE
20 appartements du T2 au T4 (accession à la propriété)

04 76 68 38 60
www.isere-habitat.fr



*sous conditions de plafond de ressources et sous réserve d'attribution à la location-accession

Julien MOURIER

Espaces Verts

DEVIS GRATUIT




Entretien Espaces Verts -Elagage
Taille de haies - Débroussaillage -Tonte

Tél: 06 70 86 92 05

l'Atelier des Artisanes

Boutique et Atelier



- Vente bijoux, verres peints et accessoires faits main
- Réparations bijoux
- Ateliers créatifs tous les après-midi
- Commandes personnalisées pour mariages, anniversaires, etc.

Laurence création 06 83 48 24 72 **France** 06 99 50 26 03
(bijoux faits main) (verres peints)

ouvert du mardi au samedi de 9h à 18h, le dimanche de 8h à 12h30

3, place de la Fontaine - 38120 Le Fontanil Cornillon



expression politique

Groupe

Priorité Saint-Egrève

Tous mobilisés en faveur des personnes en situation de handicap !

Assurer pour chaque citoyen la pleine et égale jouissance de ses droits et libertés est un engagement fort de la majorité municipale. Aucune forme d'incapacités qu'elles soient physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles ne doit pouvoir faire obstacle à la pleine et effective participation de tous les individus à la vie collective. C'est un enjeu de tous les instants en faveur de l'égalité, de la solidarité, de l'accessibilité, de la dignité et du respect dû à toutes les personnes qui vivent avec une incapacité ou un handicap. Ce qui fait que chaque déplacement réussi, chaque tâche réalisée pour un travailleur, chaque rencontre, y compris dans un musée ou dans un spectacle, est une petite victoire. Cette victoire doit être celle de tous. À travers la Commission Communale d'Accessibilité et les opérations soutenues par la commune, la ville agit en concertation avec les associations et tous les acteurs pour faire progresser la citoyenneté des personnes en situation de handicap et pour faire changer le regard que la société doit porter sur le handicap, sur la différence.

Concrètement et continuellement depuis 2008, la commune s'engage :

- pour améliorer l'accessibilité des bâtiments. Plus d'1,6 million d'euros ont été mobilisés pour la mise aux normes de plus de 30 établissements recevant du public ;
- pour la mobilité de tous. Près de 20 km de voirie ont été aménagées et rendues plus accessibles ;
- pour sensibiliser aux handicaps : expositions, soirées thématiques, projections de films, rencontres avec des entrepreneurs, ou encore animations au Patio et rencontre entre jeunes...

Cet engagement nous le tenons bien volontiers parce que nous considérons que l'épanouissement des personnes en situation de handicap est au cœur de nos priorités pour Saint-Egrève. Nous disons ce que nous faisons et nous faisons ce que nous avons promis !

Pascal de FILIPPIS, Président du Groupe Priorité Saint-Egrève

Groupe

Saint-Egrève Autrement

Pour une aide individualisée renforcée !

Dans la continuité et en cohérence avec la réforme des rythmes scolaires des écoles primaires engagée en 2013, la réforme du collège a été mise en place cette année dans tous les collèges de France. Le diagnostic est connu : malgré les efforts des enseignants, les difficultés que rencontrent certains enfants s'accroissent au collège. Dans ce contexte, la réforme apporte des améliorations indéniables : Une continuité éducative renforcée avec le primaire. Les élèves de 6ème font désormais partie du même cycle que ceux de CM2 et CMI.

La transition vécue par les enfants de l'école au collège devrait être plus douce.

Un système d'évaluation basé sur la mesure des progressions et non plus sur la sanction de ce qui n'est pas encore acquis. Une interdisciplinarité, déjà

bien engagée par nombre d'enseignants, mais désormais instituée par la réalisation de projets concrets entre plusieurs disciplines. Une meilleure prise en compte du rythme de l'enfant avec un emploi du temps et des programmes allégés. Mais pour que les enfants puissent surmonter leurs difficultés au collège et bénéficier pleinement de la réforme, il faut une aide individualisée renforcée en amont, à l'école primaire et dès la grande section de maternelle. Cette aide ciblée autour des enfants les plus en difficulté, dans le cadre d'une action périscolaire municipale forte et en étroite collaboration avec les enseignants, permettrait bien des années plus tard d'éviter bon nombre de cas d'exclusions.

Françoise CHARAVIN, Jean Marcel PUECH et Hassan BELRHALI (PS)
hassan.belrhali.ps@gmail.com



Groupe

Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Nos zones d'activités et commerciales sont-elles adaptées aux enjeux du 21^{ème} siècle ?

Quel projet local porte Saint-Egrève au sein de la Métropole, dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, pour favoriser les emplois et activités de demain respectueux du développement durable ? Développées dans les années 60, les zones d'activités et commerciales sont le résultat d'une époque révolue : croissance forte, non prise en compte du réchauffement climatique et de la biodiversité, spécialisation accrue des activités, circuits économiques longs, desserte automobile, consommation d'espace au détriment des terres agricoles, uniformisation architecturale médiocre. Ces ZA sont le reflet des modes de vie et de consommation d'hier. Elles contribuent au gaspillage d'énergie, à la segmentation des espaces, à la pollution, au bruit, à la laideur. Véritables atouts pour l'emploi dans notre commune, ces zones doivent maintenant évoluer pour s'inscrire dans la transition écologique, c'est-à-dire dans ce nouveau modèle durable qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler pour répondre aux grands enjeux environnementaux.

La nouvelle zone Vence Ecoparc semble montrer la voie : gestion des eaux pluviales, corridor écologique de la Biolle, cheminements cycles et piétons, éclairage public par leds réduit de 22h à 6h, baisse des surfaces d'enrobé, effort paysager.

Pourtant, il reste à : Favoriser le commerce de proximité dans les zones d'habitat ; Développer les usages multi fonctionnels des locaux commerciaux et d'activités : toits pour l'agriculture urbaine ou la production d'énergie renouvelable ; Créer les conditions d'acheminement des salariés et clients en modes de transport doux ; Embellir grâce à la végétalisation, un règlement de publicité plus strict, la création d'espaces publics ; Anticiper la reconversion des friches commerciales et les conséquences de l'e-commerce ; Densifier les bâtiments d'activité en gagnant en hauteur.

Laurent Amadieu, Brigitte Ruef, Tania Bustos
groupe.eco.sol@orange.fr

Groupe

Pour une gauche authentique à Saint-Egrève

Refaire de l'urbanisme un bien commun

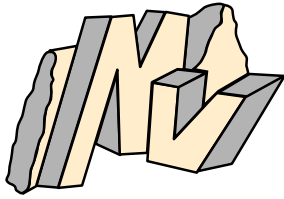
Les projets urbains de la majorité municipale ont provoqué ces derniers mois la colère d'habitants concernés par le réaménagement de leur quartier. Depuis ma prise de fonctions au Conseil Municipal je défends l'idée qu'au-delà des enquêtes publiques nous devons prendre en compte les besoins prioritaires des habitants.

Construire pour répondre aux besoins de logements qui s'intensifient, ce n'est pas bétonner à tout-va. C'est engager la réflexion sur les enjeux que la croissance démographique traverse. Créer un immeuble, un quartier, une zone économique, nécessite de développer en corollaire les commerces de proximité et les infrastructures qui permettent de vivre ensemble : classes scolaires, espaces de rencontres et de culture, lieux de vie et de soutien, transports en commun accessibles, voirie adaptée, parkings gratuits, lieux de collecte des déchets suffisants... Cela s'appelle le développement du service public, pilier de la cohésion sociale et de l'intérêt général, outil démocratique au service de l'Humain. Cela nécessite de renforcer les effectifs publics et par conséquent d'augmenter le budget du personnel.

Or aujourd'hui nul projet ne peut être discuté dans sa globalité sans se heurter au carcan financier imposé par la majorité municipale et l'Etat, et sans tenir compte des interrogations soulevées par les habitants, comme par exemple la préservation des espaces naturels le long de la Vence dans le cadre des constructions envisagées. Comme pour les questions écologiques, le développement urbain doit être pensé à travers tous les impacts qu'il provoque en terme de mixité sociale, d'hygiène et sécurité, d'éducation, de déplacement, de consommation locale, d'accès aux soins et aux droits fondamentaux, aux structures sportives et culturelles...

Pour le Front de Gauche, c'est bien en menant des politiques publiques ambitieuses au service d'un développement humain durable que nous répondrons aux enjeux de démocratie sociale qui se posent à nous dans la crise de civilisation que nous connaissons.

Sylvie GUINAND, Front de Gauche - PCF
<https://gaucheauthentiquetsegreve.wordpress.com/>



**MARBRERIE
DE LA VENCE**

Christian JEAN / Frédéric VELER

FUNÉRAIRE • GRAVURE

Saint Egrève Tél. 04 76 75 53 26

N° d'habilitation n° 9638046

**CARROSSERIE
de la PRIOLA**



Tous travaux de carrosserie

**Grands, moyens
et petits travaux - Marbre
Assurances diverses**

Tél. 04 76 75 10 70

1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève

**L'accession
abordable sécurisée**

ST-EGREVE

**T2 à partir de
139 000 €*
Lot n° 202**

**T3 à partir de
169 000 €*
Lot n° 203**

avec garage

**EN AVANT-PREMIERE
T2, T3 et T4**



**04 38 12 46 10
www.isere-habitat.fr**



d'une grande idée,
nous avons fait un métier.
LES COOPÉRATIFS

**isère
habitat**
notre métier, vous accompagner



*Sous conditions de plaidoyer de l'assureur. Prix en location accession pour réserves d'habitabilité et sous réserve de l'ajoutement d'habitier

Nouveau Magasin

BAROISconcept



BAROISconcept

3, rue du lac
Avenue de l'île brune
38120 St Égrève
04 76 47 11 56

Agencement
Cuisine
Décoration
Mobilier
Arts de la table
Électroménager
Possibilité de sur-mesure



atelier Alain Barois
Fabricant depuis 1981

Z.A. La Priola - St Égrève
04 76 75 77 37
06 80 84 23 53


color'i La Rentrée des Arts est chez **color'i**

Votre magasin créatif sur Saint-Egrève

L'espace de toutes vos envies

Beaux-Arts Loisirs Créatifs
 Encadrement Eveil Artistique

Lundi: 14h-19h
 Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi: 10h-12h/14h-19h
 Samedi: 9h30-19h

8 rue René Cassin - 38120 Saint-Egrève - Tél. 04 38 02 18 18
www.colori-grenoble.fr





Bois de chauffage, Bois d'allumage
 & Buches de bois compressées

Entretien d'espaces verts

ENTREPRISES & PARTICULIERS

Contact : 06 78 34 65 12
 Web : www.alpesboisverdureservices.fr
 Email : alpesbois38@gmail.com

D. BAPST
 Opticien conseil

*Besoin de lunettes ?
 Ayez le bon œil !*

Votre opticien Krys à St Egrève

- 5 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

Tiers payant Paiement adapté

☎ 04 76 75 61 18
 Centre commercial Les Charmettes

Voire SPÉCIALISTE Montagne
SKI NORDIQUE & ALPIN
Sport en CLUBS et Collectivités

1976 • 2016
VANGI SPORTS
FÊTE SES 40 ANS !
du 8 octobre au 10 décembre
NOMBREUSES ANIMATIONS



vangi-sports.com
 C.C. Les Charmettes- 19, route de Grenoble - 38120 **ST-EGRÈVE**
 Tram E - Arrêt "Le Muret" - **Tél. 04 76 75 10 20**
vangi.sports@wanadoo.fr


INFORMATIONS
 sur
vangi-sports.com



* dans la limite des stocks disponibles en magasin